

# **SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2009**

L'an 2009, le 4 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian Bago, Maire, en présence de Madame Louisa Loyer, Adjointe, de Messieurs Armand Dedieu et Georges Masfranckx, adjoints, de Mesdames Dorothée Boudine et Catherine Van Isacker, de Messieurs Gérard Barrier, Jean-Pascal Descamps, Dominique Fasse et de Michel Noirault formant la majorité des membres en exercice.

Madame Anne Bernstein est absente excusée. Pouvoir de Madame Anne Bernstein à Monsieur Christian Bago.

Le secrétaire de séance est Jean-Pascal Descamps.

## **1 Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 30 juin 2009**

### **2. Plan Local d'Urbanisme**

Suite au rapport du Commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique dont chaque conseiller a pris connaissance, les 3 points suivants sont mis en délibération ::

A/ Modification de l'article N2 du règlement afin de le rendre plus compréhensible : Après relecture, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité ne souhaite pas modifier le texte actuel qui clairement confirme que les abris de jardin ou autres, les constructions provisoires et les constructions de surface plancher inférieures à 60 m<sup>2</sup> sont exclus. L'article N1 contrairement à l'article N2 ne concerne que des terrains non bâtis.

B/ Modification du tracé de zonage autour de l'ancienne gare : Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte de réduire le secteur UG au périmètre inscrit au POS actuel.

C/ Révision du zonage de la parcelle 55 au bourg ou modification du texte de la page 87 du rapport de présentation : Le maire rappelle conformément au rapport d'enquête les deux options préconisées par le commissaire enquêteur.

1/ Remettre la limite de la parcelle 55 au zonage du POS actuel.

2/ Maintenir les 10 mètres de la zone UA du PLU sous réserve de modifier le texte du rapport de présentation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité opte pour l'option 1 (suppression de la bande de 10 mètres et retour au zonage du POS : 7 voix pour l'option 1 et 4 voix pour l'option 2).

### **3 Activités des syndicats**

Monsieur Armand Dedieu évoque les problèmes de financement et l'impact sur les impôts communaux concernant la construction de la nouvelle gendarmerie. Une réunion doit avoir lieu prochainement.

## **4 Travaux communaux**

### A/TRASERR 2009 – Travaux rue des Carmélites

Le maire présente au Conseil deux devis concernant la réfection de la rue des Carmélites. Celui de la société DTP2I présente un coût de 46 493 € HT et celui de la société ATC-TP un coût de 51 140 € HT. Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité choisit la société DTP2I.

B/ Le maire propose la mise en place de stops au Rosnel pour sécuriser la rue de la Gleurie (croisement abribus et partie basse). Cette solution apparaît plus judicieuse que la mise en place de ralentisseurs et moins coûteuse. Le conseil municipal est favorable à ce projet.

## **5. Carte de transport scolaire des collégiens**

Le conseil, après délibération et à l'unanimité se prononce favorablement au remboursement des cartes de transport scolaire sur présentation d'un justificatif pour les collégiens.

## **6. Numérotations et noms des rues**

Le maire rappelle la nécessité d'avancer sur la numérotation et le nom des rues afin d'établir un budget prévisionnel.

## **7. Divers**

- Ramassage scolaire : Au bourg les enfants qui attendent le car place de l'Eglise ne peuvent pas se protéger des intempéries. Le conseil municipal ne souhaite pas réimplanter un abribus traditionnel pour cause de nuisances (bruits, dégradations, etc) mais évoque la possibilité de la mise en place d'un auvent amovible.

- Rétromobile : La manifestation prévue le 27 septembre ne pourra avoir lieu en raison d'une course cycliste. Elle sera certainement reportée au 4 octobre. Si cette date est confirmée, un arrêté de circulation sera établi.

- Site WEB de la commune : Le site est mis à jour par Monsieur Lionel Godet, le conseil municipal apprécie son aide efficace.

- Eglise : Suite à la visite fin juillet des services de l'Etat et du Département en présence du maire et des adjoints, nous attendons les devis correspondants à divers travaux (fonds baptismaux, chapiteau roman, grille d'entrée ). Lors du prochain conseil les détails de ces travaux seront commentés. Les représentants de l'Etat ont apprécié l'environnement de l'église (pelouse et jardins potagers) mais sont interpellés par la présence du garage informe qu'ils souhaiteraient voir disparaître. La destruction de ce garage sera abordée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30